



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS
DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

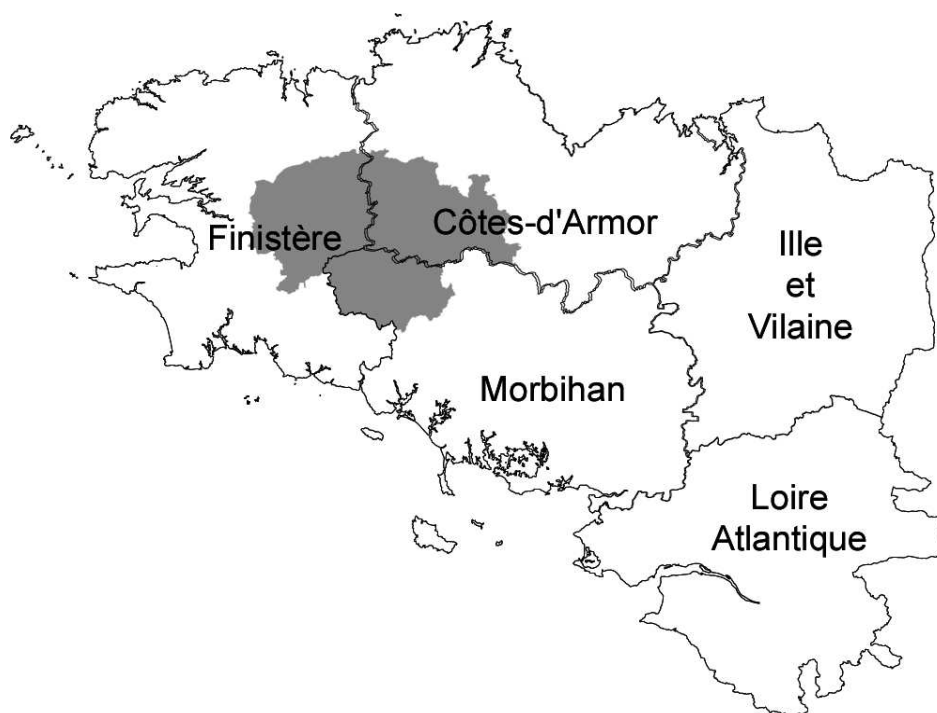
DIAGNOSTIK
WAR STAD AR BREZHONEG
E BRO KORNÔG-KREIZ-BREIZH

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

Nombre de communes :	108
Population totale en 1999 :	103 527
Évolution 1990 -1999 :	- 5,2 %
Superficie :	3 243 km ²
Densité :	32 habitants au km ²
Source : INSEE	

Carte 1 - Présentation du pays du Centre-Ouest-Bretagne



Situé **à cheval sur trois départements**, le pays du Centre-Ouest-Bretagne est le plus étendu des pays bretons. Sa superficie atteint les 3 243 km², soit trois fois la superficie de la plupart des pays.

Dans ce pays **essentiellement rural**, la principale unité urbaine, Carhaix-Plouguer, ne comptait que 7 648 habitants au recensement de 1999. C'est le pays qui a la **densité de population la plus faible**. Depuis longtemps la population diminue régulièrement à cause d'un solde migratoire très négatif jusqu'au années 70. Aujourd'hui cette diminution persiste sous l'effet d'un **fort déficit des naissances** par rapport aux décès.

Conséquence de ce **vieillissement**, la population active résidente a diminué sur la dernière décennie. Le nombre d'emplois offerts sur le pays a lui aussi diminué. La commune de Carhaix concentre 13% de l'emploi total. Le secteur agricole reste très important. Dans l'industrie, l'agro-alimentaire domine ; elle a été la principale source de création d'emploi depuis 1980. La place de l'emploi tertiaire est très en dessous de la moyenne régionale : un salarié sur deux seulement travaille dans le commerce ou les services (contre 67% sur l'ensemble de la Bretagne).

Néanmoins le pays a vu récemment un apport important de population étrangère (d'origine britannique particulièrement) dans certaines communes. Cette population est actuellement en cours de recensement dans certains cantons. Si cet apport est un élément positif pour le pays puisqu'il va à l'encontre de la désertification, il ne va pas sans poser des problèmes spécifiques qu'il ne faut pas sous-estimer. Ainsi, le prix du logement a fortement augmenté sur le territoire, ce qui nuit au maintien des jeunes sur le pays. D'un point de vue linguistique également, cet apport d'anglophones dont l'intégration passe nécessairement par l'acquisition du français est une épreuve supplémentaire pour la langue bretonne qui s'en trouve d'autant plus fragilisée.

Carte II – Présentation des communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne



LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

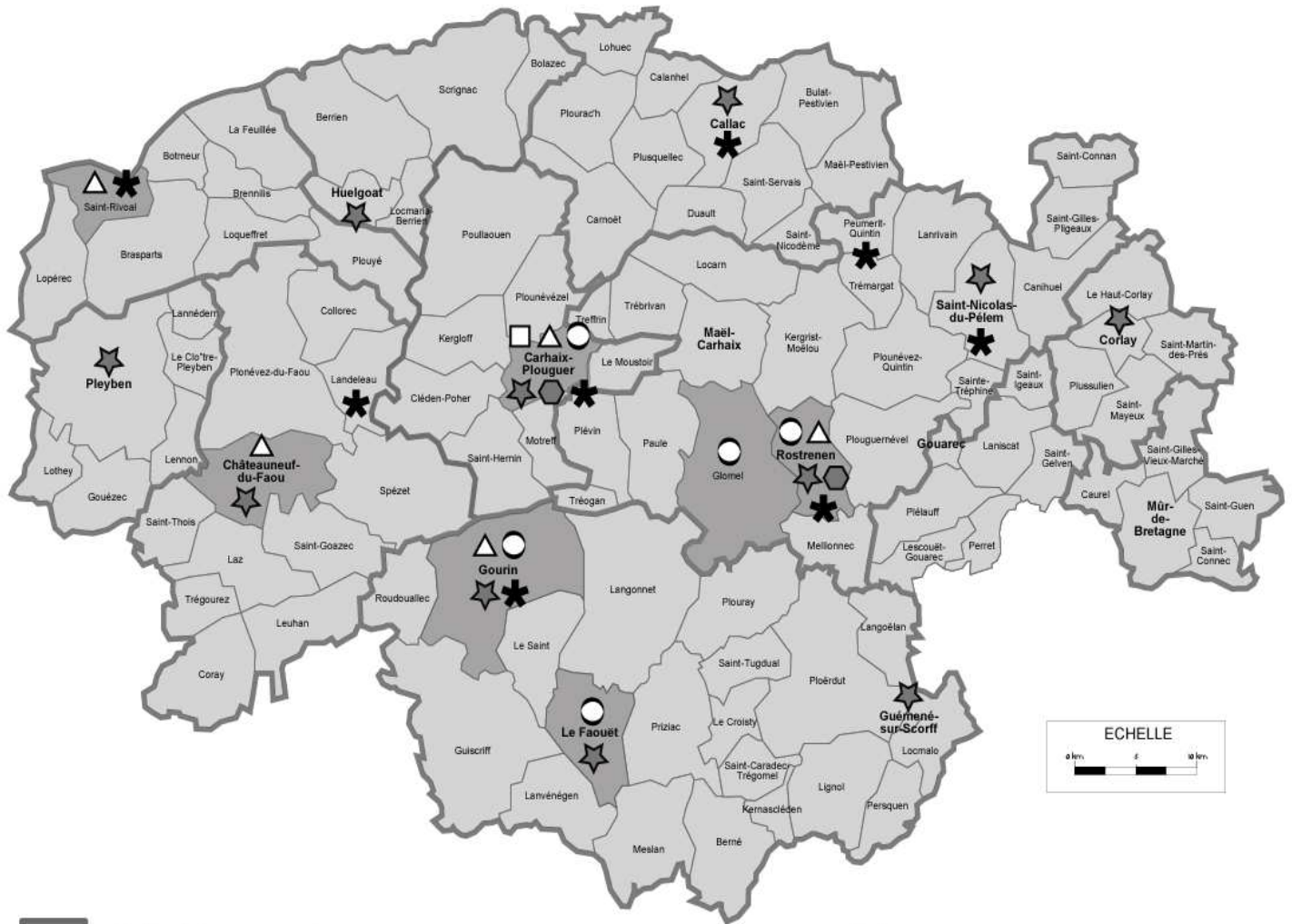
En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime qu'il y a plus de **30 000 brittophones** dans le pays, soit **29 %** de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).





Cette proportion élevée distingue ce pays des autres pays bretons. L'exode des jeunes (francophones) hors du territoire et le maintien sur ce même territoire d'une population âgée ayant eu le breton comme langue maternelle a joué en faveur de ce dernier dont la pratique s'est maintenue plus longtemps. Néanmoins ceci n'a constitué qu'un répit et ne change pas la donnée de base que constitue l'arrêt dramatique de la transmission familiale sur le territoire considéré comme partout ailleurs en Bretagne.

Les chiffres obtenus lors de l'enquête *Etude de l'histoire familiale* menée par l'INSEE en 1999 font apparaître que, sur l'ensemble de la Basse-Bretagne, la **population brittophone est vieillissante** et que ses effectifs diminuent fortement d'année en année. Plus étonnant, il ressort de la même étude que la proportion de locuteurs dans la classe d'âge de ceux qui sont nés entre 1976 et 1980 est plus faible dans le Morbihan (1,59 %) que dans l'Ille-et-Vilaine (2,75 %).

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne - rentrée 2003



- | | | | | | |
|--|----------------------------------|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
|  | Limites intercommunales |  | Sites bilingues publics |  | Enseignement de breton au collège |
|  | Enseignement bilingue partiel |  | Sites bilingues catholiques |  | Enseignement de breton au lycée |
|  | Enseignement monolingue exclusif |  | Sites bilingues Diwan |  | Enseignement de breton pour adultes |

N.B. : Le symbole correspondant à chaque type d'enseignement n'est porté qu'une fois par commune, que celui-ci y bénéficie de plusieurs sites ou d'un seul.

A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

La filière bilingue a débuté dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne par la création d'une classe bilingue publique en 1983 à Saint-Rivoal (c'est-à-dire dès la création par le ministère de l'Éducation Nationale de la filière bilingue dans l'enseignement public). Elle s'est diversifiée par l'ouverture en 1985 du seul site Diwan du Centre-Ouest-Bretagne à Carhaix. L'enseignement bilingue catholique s'est implanté tôt (en 1992 à Carhaix), soit deux ans après la création de la première classe bilingue catholique. Les trois filières sont présentes dans une seule ville du pays du Centre-Ouest-Bretagne : Carhaix (depuis la création en 2000 d'une classe bilingue publique).

La filière bilingue se poursuit au collège dans deux sites : Carhaix (enseignement catholique) et Rostrenen (enseignement public).

L'unique lycée de la filière immersive Diwan s'est installé à Carhaix en 1999. Aucun autre lycée de Bretagne ne propose un enseignement bilingue par immersion.

Il n'existe aucun lycée ni aucun établissement technique proposant un enseignement en breton dans ce pays.

Une filière bilingue est proposée dans 7 communes, soit 6,5 % des communes du Centre-Ouest-Bretagne, mais qui représentent à elles seules 23 % de la population du pays. Un nouveau site bilingue public a été ouvert à la rentrée 2003 à Châteauneuf-du-Faou.

A noter que l'association Div Yezh (développement du bilinguisme à l'école publique) a son siège à Rostrenen.

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues par niveau et par commune à la rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Carhaix	76	66	10	164	316
Châteauneuf-du-Faou	17	-	-	-	17
Le Faouet	20	16	-	-	36
Glomel	25	9	-	-	34
Gourin	42	35	-	-	77
Rostrenen	68	65	12	-	145
Saint-Rivoal	11	16	-	-	27
TOTAL	259	207	22	164	652

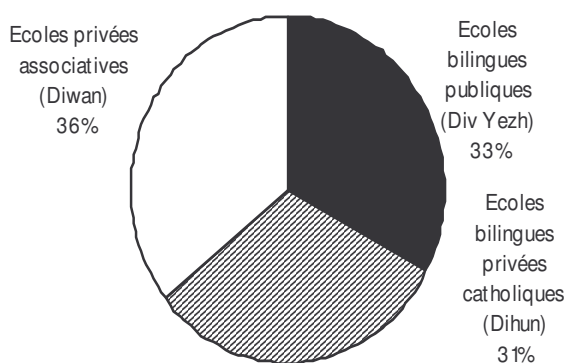
Tableau II - Effectifs bilingues du pays du Centre-Ouest-Bretagne par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	119	83	12	-	214
Ecoles privées catholiques (Dihun)	107	87	10	-	204
Ecoles privées associatives (Diwan)	33	37	-	164	234
TOTAL	259	207	22	164	652

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise **652 élèves** de la maternelle au lycée, ce qui représente 7,3 % de la population scolaire bilingue de Bretagne (la population scolaire du pays du Centre-Ouest-Bretagne ne représente que 2 % de la population scolaire bretonne). La moitié des effectifs est scolarisée à Carhaix, seule commune à offrir sur ce territoire au moins une forme d'**enseignement bilingue de la maternelle à la terminale**. Toutefois, il n'y a pas là de continuité de l'enseignement à proprement parler dans la mesure où ce sont des filières différentes qui assurent l'enseignement au collège (Dihun) et au lycée (Diwan).

Les effectifs bilingues du pays ont progressé au même rythme que la moyenne bretonne (+8,5 % par rapport à l'année 2002/2003). Néanmoins il importe de souligner que le lycée Diwan draine des étudiants de l'ensemble de la Bretagne bien au delà des limites du centre-Ouest-Bretagne, ce qui fausse dans une bonne mesure les chiffres des élèves bilingues de ce pays.

Graphique I - Répartition des effectifs bilingues par filière - rentrée 2003



Le graphique I nous montre que la répartition des effectifs entre les différentes filières est assez équilibrée. Près d'un tiers (31 %) des effectifs bilingues sont scolarisés dans la filière à parité privée catholique (Dihun), un tiers (33 %) dans la filière à parité publique (Div Yezh) et plus d'un tiers (36 %) dans la filière immersive (Diwan).

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Carhaix	21,8	11,8	1,6	14,8	10,9
Le Faouet	12	8,2	-	-	4,9
Glomel	28,8	7,2	-	-	15,6
Gourin	30,9	16,9	-	-	8,2
Rostrenen	41,4	24,1	2,9	-	8,4
Saint-Rivoal	100	100	-	-	100
PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE	6	4	1	6	4
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles (c'est particulièrement vrai dans le secondaire).

Au total, **4 % des enfants scolarisés dans ce pays fréquentent une filière bilingue**, ce qui le place bien au dessus de la moyenne bretonne de 1,03%. Cette différence est plus nette encore quand on ne prend en compte que le premier degré (le second degré introduisant un biais) : pour l'année scolaire 2002/2003, le pourcentage d'enfants scolarisés en premier degré dans les filières bilingues est de 4,6 % en pays du Centre-Ouest-Bretagne contre 1,6 % sur l'ensemble de la Bretagne (seul le pays du Trégor-Goëlo affiche une proportion plus élevée à ce niveau).

Néanmoins il convient de relativiser ces pourcentages en les comparant au pourcentage global de locuteurs sur le pays, également bien plus élevé qu'ailleurs en Bretagne. Rappelons enfin que l'Unesco fixe à 30 % le pourcentage minimum de locuteurs enfants à atteindre pour sauver une langue dans une population donnée.

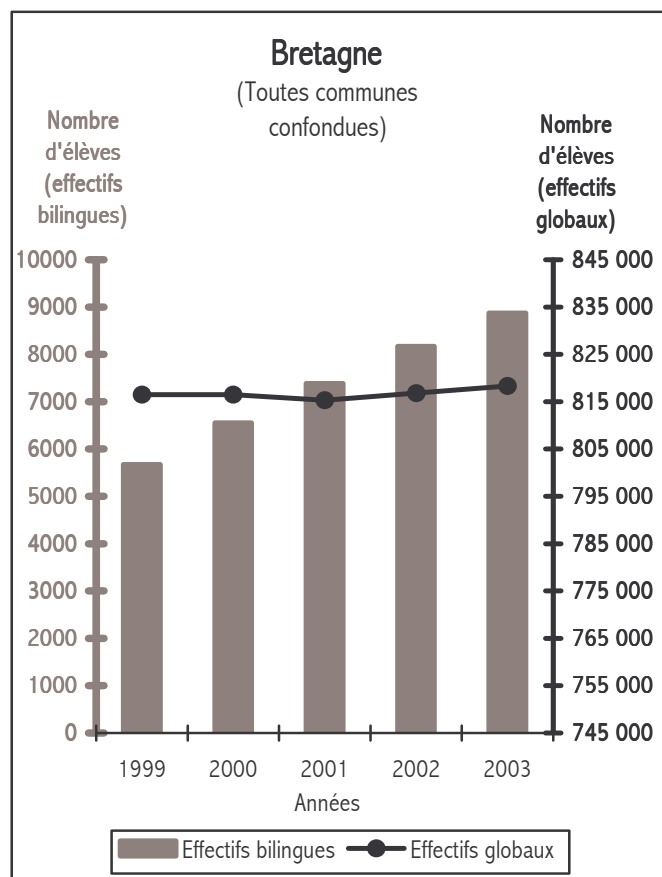
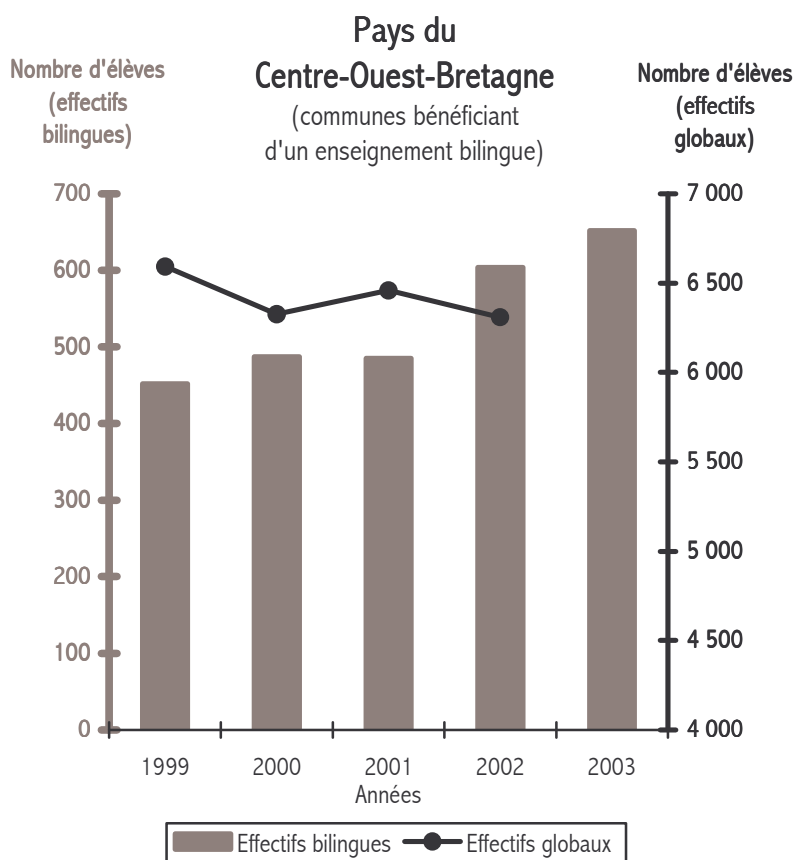
▪ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 1999 - 2003

Commune	1999		2000		2001		2002		2003
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues
Carhaix-Plouguer	192	2 566	200	2 600	253	2 577	282	2 582	316
Châteauneuf-du-Faou									17
Le Faouët	21	702	28	507	28	681	31	639	36
Glomel	16	121	36	127		131	21	135	34
Gourin	79	1 361	72	1 282	84	1 272	98	1 200	77
Rostrenen	121	1 820	127	1 787	92	1 771	145	1 726	145
Saint-Rivoal	23	23	24	24	28	28	27	27	27
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	452	6 593	487	6 327	485	6 460	604	6 309	652

N.B.: à l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2003.

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne (et sur l'ensemble de la Bretagne) de



1999 à 2003

L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays du Centre-Ouest-Bretagne, on retrouve les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

Il est utile de s'attarder sur la distribution de l'offre en enseignement bilingue sur le territoire du Centre-Ouest-Bretagne (cf. Carte III). L'ensemble des sites bilingues se concentre sur une petite partie du territoire (entre Carhaix, Rostrenen, Le Faouët, Gourin et Châteauneuf). On peut estimer qu'environ 70 % de la population scolaire du pays ne bénéficie d'une offre bilingue de proximité.

Si l'on souhaite maintenir la langue sur le territoire il importe donc de développer l'offre d'enseignement bilingue afin que la plus grande partie de la population puisse en bénéficier aisément. Ainsi, pour le premier degré, Pleyben (29), Uhelgoat (29), Callac (22) (il n'existe actuellement aucune école bilingue entre Carhaix et Guingamp), Mûr-de-Bretagne (22), ou encore Guéméné-sur-Scorff (56) semblent être des communes à équiper en priorité.

Pour le second degré, on pourrait envisager la création d'un collège public bilingue à Carhaix. A terme, ce collège étant renforcé par les effectifs de Rostrenen, le lycée public pourrait à son tour ouvrir une filière bilingue sur la ville.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire.

Dans le Finistère, l'inspection académique et le Conseil général mènent une politique de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves des établissements publics du premier degré. Des intervenants extérieurs à l'Éducation Nationale sont missionnés pour assurer cette action de sensibilisation. Les interventions sont hebdomadaires et durent une heure en moyenne. Le Conseil général du Finistère a consacré 350 000 euros en 2002 à ce programme de soutien à l'initiation au breton en rémunérant les associations qui assurent les interventions dans les écoles.

Sur la partie du pays du Centre-Ouest-Bretagne située dans le Finistère, l'association Mervent a ainsi fait profiter **645 enfants** des écoles élémentaires et préélémentaires d'une initiation à la langue bretonne au cours de l'année 2003/2004, soit 6,8 % des enfants scolarisés dans le premier degré public dans ce pays (mais 21,7 % dans la partie finistérienne du pays).

Toujours dans le Finistère, certaines écoles primaires de l'enseignement privé bénéficient également d'un système d'initiation (ou de sensibilisation) à la langue bretonne. Pour l'année scolaire 2003/2004, dans les écoles privées du département, ce sont 9,8 % des élèves du préélémentaire et 10,7 % des élèves de l'élémentaire qui ont bénéficié de cette forme d'enseignement, soit environ plus d'une centaine d'élèves du pays de Centre-Ouest-Bretagne.

Au total plus de **750 enfants** des écoles primaires de la partie finistérienne du territoire considéré reçoivent, sous une forme ou sous une autre, une initiation à la langue bretonne, soit **18,3 %** de cette tranche de la population scolaire.

Les inspections académiques des Côtes d'Armor et du Morbihan pourraient prendre exemple sur celle du Finistère et mettre en place leurs **actions de sensibilisation** à la langue bretonne auprès des élèves du primaire de leurs territoires. Pour l'heure, de telles actions sont menées dans ces départements, mais de façon encore anecdotique (par exemple aux environs de Guémené ou du Faouët).

▪ Enseignement du breton dans le second degré

En 2003, **11 des 12 collèges publics** du pays proposent un enseignement de breton (enseignement facultatif de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ou en option en 4^{ème} et en 3^{ème}). Ainsi, **916 collégiens** ont suivi ces enseignements au cours de l'année 2002/2003. Ce sont donc **21,6 % des collégiens** du pays du Centre-Ouest-Bretagne qui suivent des cours de breton, soit encore 28 % des effectifs en breton dans l'ensemble des collèges publics de Bretagne. C'est un chiffre particulièrement élevé.

Deux des quatre lycées publics proposent un enseignement du breton en langue vivante, dont un lycée professionnel (à Rostrenen). **31 lycéens** ont suivi ces cours de breton au cours de l'année 2002/2003, soit seulement **1 % des lycéens** du pays du Centre-Ouest-Bretagne (mais quand même 8 % des effectifs en breton dans les lycées publics de Bretagne).

On est frappé par la faiblesse des effectifs en lycée comparés à ceux des collèges du pays. Le problème ne semble pas venir d'un manque d'information sur ce territoire, on peut donc supposer qu'il tient davantage à une offre trop pauvre et à des horaires peu incitatifs notamment. Il conviendrait donc d'encourager les lycées à développer l'offre existante, à l'étendre à un plus grand nombre d'établissements, et à la proposer sous une forme plus attractive.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va dans le sens opposé : la carte scolaire du breton et ses fameux pôles prévoient la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

Un enseignement du breton existe dans certains établissements privés du pays du Centre-Ouest-Bretagne (comme au lycée agricole privé Le Nivot à Lopérec, au lycée Notre-Dame de Campostal à Rostrenen ou au lycée Jeanne d'Arc à Gourin par exemple), mais nous ne disposons pas à l'heure actuelle de données plus précises sur ce point.

3 - Enseignement supérieur

Le Centre-Ouest-Bretagne n'accueille pas de pôle universitaire. Cependant, l'**Université de Bretagne Occidentale** avait mis en place à la rentrée 2000 un pré-DEUG de breton à Carhaix. 20 personnes y étaient inscrites pour un perfectionnement afin d'accéder à un Diplôme Universitaire en langue bretonne pour intégrer un DEUG de breton ou pour postuler à un emploi demandant des compétences en langue bretonne.

Ce pré-DEUG n'est plus proposé depuis la rentrée 2002. Il n'y a donc plus de pôle universitaire proposant un enseignement de breton dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne. Ceci est particulièrement regrettable car la formation s'adressait en priorité aux gens du territoire et aurait pu jouer à terme un rôle non négligeable sur la pratique de la langue.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

▪ Cours du soir

Un enseignement de breton aux adultes est proposé dans 8 communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne, soit 7,4 % des communes du territoire (la moyenne bretonne est de 10% des communes). Mais ce sont quand même 20,7 % des habitants du pays qui sont directement concernés par cette offre.

Près de **200 adultes** ont suivi des cours de breton au cours de l'année 2002/2003, soit 5 % des effectifs en cours de breton en Bretagne (la population du pays du Centre-Ouest-Bretagne représente 3 % de la population bretonne). Les principales associations oeuvrant dans ce domaine sont **Kan an Douar** à Landeleau (29), **Spered ar Yezh** à Carhaix (29) et **An Ti Glas** à Gourin (56). A noter qu'il n'existe pas sur la partie costarmoricaine du pays d'association suffisamment structurée pour pouvoir jouer un rôle moteur dans le domaine de l'enseignement pour adultes.

Aucune association ne coordonne les sites disséminés sur le territoire. Tous les cours sont dispensés par des bénévoles. Contrairement à ce qui s'est fait ailleurs en Bretagne, aucune structure ne s'est ici engagée sur la voie de la professionnalisation. Il ne semble pas qu'il y ait de réflexion avancée au niveau du pays sur ce type d'enseignement, ses perspectives de développement, ses succès, ses échecs, les techniques pédagogiques d'enseignement des langues aux adultes.

Seule l'association **Spered ar Yezh** participe régulièrement à la campagne de promotion de l'apprentissage de la langue bretonne qui est coordonnée à chaque rentrée scolaire par l'Office de la Langue Bretonne.

A noter que de plusieurs associations du pays (notamment **Roudour** et **Spered ar Yezh**) sont membres de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Malgré la présence de **Roudour** à Huelgoat, il n'y a pas d'offre d'enseignement par cours du soir sur la ville. Pas de cours non plus sur la partie morbihannaise du pays en dehors de Gourin.

▪ Stages de breton

Trois structures proposent des stages de breton :

Kan an douar à Landeleau et **Spered ar Yezh** à Carhaix proposent, en plus des cours du soir, des stages de perfectionnement sur deux jours.

Roudour est un organisme de formation continue qui propose des stages intensifs d'une semaine ainsi que des formations personnalisées (formation longue). Basée au Huelgoat, cette coopérative propose des stages sur d'autres sites dont Quimper, Brest, Landerneau, Saint-Brieuc et parfois Rennes et Nantes.

L'association **Ar Falz**, basée à Morlaix, organise un stage d'une semaine fin août à Brasparts avec l'aide du **Parc Naturel d'Armorique**.

Au cours de l'année 2002/2003, **environ 650 personnes** ont bénéficié de ces stages, dont une très grande majorité auprès de Roudour (formation courte ou formation longue).

En résumé, le pays du Centre-Ouest-Bretagne se trouve très au dessus de la moyenne bretonne en matière d'enseignement bilingue. Le **fort dynamisme** de ces écoles sur le territoire pris en compte révèle **l'attente forte** qui existe en ce domaine. De même, les cours de breton en collège sont plébiscités.

Dans un premier temps, l'offre en enseignement bilingue a été en assez bonne adéquation avec la répartition de la population sur le territoire du pays étant donné sa faible densité de population. Les quatre cinquièmes des communes ont moins de 1000 habitants, et seule Carhaix dépasse les 5000. Néanmoins, étant donnée l'étendue du pays, il importe de rapprocher l'offre des populations si l'on ne veut pas risquer d'accentuer encore plus les disparités entre les territoires. Callac, Huelgoat, Mûr-de-Bretagne, Guémené-sur-Scorff sont des communes à équiper en priorité.

Une enquête précise (précédée d'une campagne d'information adéquate) est donc à mener auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des écoles bilingues réponde au mieux aux besoins réels.

Plus largement, on constate que cette vivacité de la langue bretonne est loin de s'exprimer aussi pleinement sur d'autres terrains comme les cours dans les lycées ou l'enseignement aux adultes. Des progrès sont donc à accomplir dans ces domaines, pour l'un par le développement et la valorisation de l'offre, pour l'autre par le renforcement et l'organisation du tissu associatif. A l'instar de ce qui s'est passé ailleurs en Bretagne, une entente de pays s'avérerait très utile pour coordonner et enrichir les actions à l'échelle du pays.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

A - SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

1 – Politiques départementales

Le pays du Centre-Ouest-bretagne est situé sur trois départements. Trois politiques différentes sont donc menées sur le réseau des routes départementales.

➤ Depuis 1984, le **Conseil général des Côtes-d'Armor** élabore une politique générale en faveur de la présence de la langue bretonne sur le bord des routes situées dans la partie occidentale du département (cinq communes du Centre-Ouest-Bretagne des Côtes-d'Armor sont donc exclues de cette politique puisque la langue y a disparu plus tôt qu'ailleurs). Une signalisation directionnelle bilingue continue donc bon an mal an à se mettre en place dans la partie occidentale sur le réseau départemental lors d'ouverture de tronçons nouveaux ou du nécessaire remplacement des panneaux. Une signalisation touristique et patrimoniale se met également en place notamment à la demande du pays d'accueil Argoat 22 à Callac et Saint-Nicolas-du Pélem.

➤ Dans la partie finistérienne, la langue bretonne est présente dans la signalisation directionnelle sur une partie du réseau routier départemental. Le **Conseil général du Finistère** a décidé en 1990 du principe de la mise en place de cette signalisation directionnelle bilingue français-breton. En 1998, le Conseil général a décidé que toute modification apportée à la signalisation directionnelle sera désormais **systematiquement** bilingue. En 2003 environ 25 % de la signalisation directionnelle départementale l'est effectivement.

➤ Dans la partie morbihannaise du pays Centre-Ouest-Bretagne, la signalisation directionnelle est monolingue. Jusqu'à présent, le **Conseil général du Morbihan** a toujours repoussé l'idée d'appliquer une politique de bilinguisme routier. Le pays touristique du Roi Morvan intègre quant à lui en partie la dimension bilingue du pays dans sa politique de signalisation.

La RN 164, artère principale du territoire gérée par les services de l'État, est également dépourvue de tout bilinguisme. Les panneaux de signalisation de cet axe (tout comme les routes départementales du Morbihan) font l'objet de dégradations régulières qui sont une action de protestation.

2 – Actions des communes

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs communes du pays ont intégré à des degrés divers le bilinguisme dans leur signalisation. On citera notamment les communes de Spézet, Saint-Hernin, La Feuillée, Duault, Bulat-Pestivien, Mellionec, Langonnet, Carhaix bien sûr et, plus récemment, Saint-Goazec. Il importe de souligner ici le rôle moteur qu'a pu jouer dans ce domaine l'équipe qui a porté pendant des années l'évènement qu'était **Gouel Broadel ar Brezhoneg**. Son action, décisive, est toujours visible à Spézet ainsi qu'à Langonnet où elle a réussi en un temps record à changer durablement le paysage linguistique communal. Malheureusement, il semble que l'arrêt de cette fête ait également abouti à un ralentissement de la dynamique de développement du bilinguisme dans beaucoup de communes rurales du pays.

Il faut mentionner plus en détail l'action de la ville de **Carhaix** qui a voté en 2002 une charte sur le développement du bilinguisme dans la ville et les services municipaux. Une commission extra-municipale rassemble les acteurs de terrain, l'Office de la Langue Bretonne, les élus et les techniciens de la ville ; elle permet de suivre pas à pas la

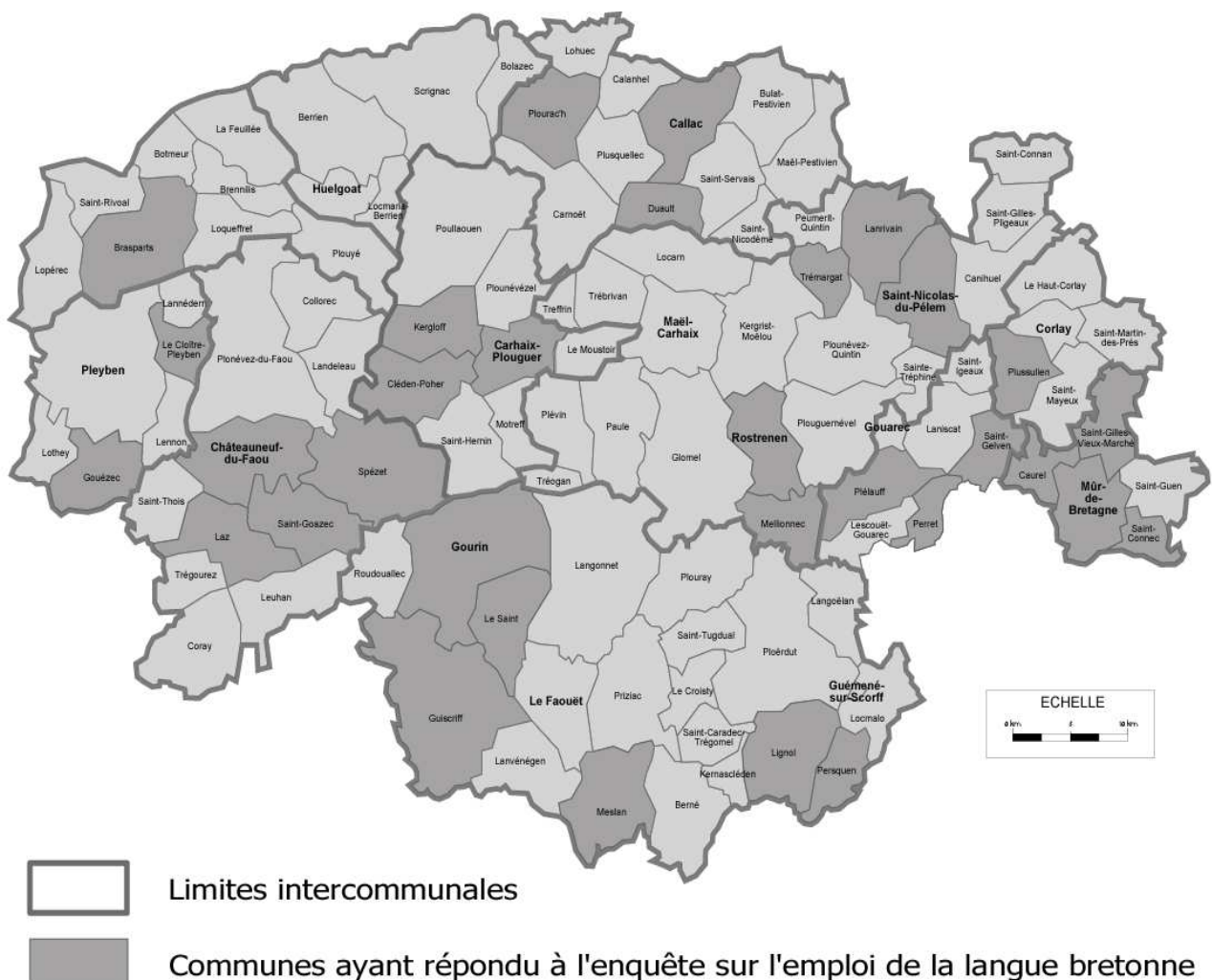
mise en place du bilinguisme et joue le rôle d'une force de proposition constructive. Initiative intéressante, les commerces renouvelant leurs devantures ont été incités à passer au bilinguisme grâce à une subvention *ad hoc*.

En ce qui concerne la correction des noms de lieux, plusieurs communes ont mené à bien des actions qui vont dans le bon sens. Mentionnons à ce sujet le travail effectué sur Bulat-Pestivien, Mellionec, Saint-Hernin ou Spézet il y a quelques années. L'engagement particulier de la ville de **Rostrenen** dans ce domaine doit être mis en exergue. En effet, suite à la correction de l'orthographe des noms de villages en 2001, un soin particulier a été apporté à la diffusion des nouvelles formes : information de la presse, des résidents, édition d'un plan, envoi de courrier à l'administration des postes... La correction du cadastre est actuellement bien engagée. La ville de Carhaix et la commune de Saint-Goazec se sont également engagées dans cette démarche de récupération de leur patrimoine toponymique.

B - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LES COMMUNES DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités se déclarant prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



Près d'un tiers des communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ont participé à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne (32 communes sur 108), elles représentent 42 % de la population du territoire. Ce sont d'autre part les maires et maires adjoints qui ont répondu dans 25 cas sur 32, ce qui donne plus de poids encore à ces réponses.

La participation à cette enquête est légèrement plus forte en Centre-Ouest-Bretagne que dans le reste de la Bretagne où le taux de participation était de 24,6 % en mars 2004 ; mais elle est un peu plus faible que sur l'ensemble des communes de Basse-Bretagne où 34,6 % des municipalités se sont exprimées (95 % des communes du Centre-Ouest-Bretagne sont situées en Bretagne occidentale). Parmi les 32 mairies ayant répondu, 6 l'ont fait en breton, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la Basse-Bretagne (17,7 %).

1 – La langue bretonne : marque d'identité valorisante pour l'ensemble des bretons et pour l'ensemble de la Bretagne

Les 29 communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant répondu sur ce point sont unanimement d'accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

De plus, 28 de ces 29 communes sont d'accord avec l'idée que « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Pour ces idées, le pays du Centre-Ouest-Bretagne est donc au diapason de l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent l'approbation générale en Bretagne). Cela traduit bien le **très fort attachement à la langue bretonne** et sa valeur identitaire incontestable.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant participé à l'enquête témoignent d'un **fort intérêt pour le patrimoine linguistique** que constituent les toponymes de leurs communes.

Ainsi, plus d'un quart des communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant participé à l'enquête (9 communes sur 32) dit souhaiter réaliser une enquête sur ses noms de lieu et près de la moitié d'entre elles déclare l'avoir déjà réalisée (15 sur 32). Un quart d'entre elles (8 sur 32) se dit prête, le cas échéant, à corriger l'orthographe des toponymes de leur commune. Un autre quart déclare avoir déjà réalisé cette correction. L'Office de la Langue Bretonne, présent sur le pays, travaille depuis de nombreuses années dans ce domaine et notamment sur la commune de Rostrenen.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, près d'un tiers des communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant participé à l'enquête (10 sur 32) se déclare prêt à utiliser cette forme bretonne sur les bâtiments publics et 3 mairies le font déjà. 6 communes se disent prêtes à le faire pour le bulletin municipal ou pour le papier à en-tête, 5 le font déjà. Cette proportion reste faible, ce qui est assez étonnant pour une action *a priori* très simple et sans implication financière particulière. Cela montre qu'il y a encore beaucoup à faire en matière de sensibilisation des élus à l'emploi quotidien de la langue bretonne.

3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique

Seulement 4 communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant participé à l'enquête déclarent utiliser la langue bretonne pour la signalétique interne et externe des équipements communaux, 1 dit en avoir le projet (Saint-Goazec). D'autre part, 7 communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne déclarent utiliser le breton dans leur signalisation

touristique et 1 en a le projet (Saint-Goazec à nouveau). 4 communes déclarent avoir des plaques de rues bilingues, 3 disent avoir pour projet d'en installer (il s'agit de Carhaix, Duault et Rostrenen).

4 – Place du breton dans le fonctionnement interne de la mairie

▪ Accueil en breton

Un accueil en breton est théoriquement possible dans les deux cinquièmes des communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant participé à l'enquête (13 sur 32). Il s'agit maintenant d'inciter ces mairies à rendre possible cet accueil. Il faudrait donc porter à la connaissance des administrés cette possibilité (par affichage par exemple) et, en parallèle, proposer une formation complémentaire aux employés communaux qui le souhaitent.

▪ Formation en breton des employés

Plus du tiers des communes ayant répondu à l'enquête en Centre-Ouest-Bretagne (11 sur 32) se dit intéressé pour faire suivre une formation en breton aux employés qui le souhaitent, ce qui est supérieur à la moyenne bretonne (20,7 % des communes ayant répondu). Ces résultats sont encourageants d'autant plus que les mairies du Centre-Ouest-Bretagne disposent d'un organisme de formation professionnelle à proximité, **Roudour** basé à Huelgoat. Un travail d'information doit être mené afin d'orienter ces mairies.

Pour sa part, la ville de **Carhaix** est en train d'établir un plan de formation à la langue bretonne pour les employés qui le souhaitent dans le cadre de la formation continue. Le personnel à former en priorité étant les personnes en relation avec le public (accueil) et notamment avec les jeunes enfants en milieu scolaire et périscolaire : centre de loisirs, animateurs sportifs, bibliothèque... Les personnels techniques dont le travail intègre le bilinguisme routier sont également concernés. A noter que la municipalité vient de lancer un recrutement pour un animateur bilingue (webmaster) pour gérer le site Internet de la ville.

Par ailleurs, 7 communes ayant répondu à l'enquête sur ce territoire disent prendre en compte la connaissance du breton lors du recrutement des employés municipaux.

▪ Bulletin municipal

Parmi les communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant répondu à l'enquête, 7 disent avoir dans leur bulletin municipal quelques articles en breton, 5 autres réservent une place symbolique à la langue bretonne. 5 communes déclarent ne pas avoir de bulletin municipal.

Depuis plusieurs années, l'éditorial du journal municipal de **Carhaix** est bilingue. La commission pour le bilinguisme a permis d'intégrer un peu plus de breton au niveau des titres et des mentions stables (c'est-à-dire celles qui ne changent pas à chaque numéro). Un article en breton (avec résumé en français) y est également réalisé par le lycée Diwan.

Aucun journal municipal n'est aujourd'hui complètement bilingue sur le pays. Le manque de personnel bilingue qualifié est clairement un frein au développement de l'emploi de la langue à l'intérieur des mairies.

▪ Emploi du breton

Parmi les communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant répondu à l'enquête, 2 (Guiscriff et Plourac'h) disent utiliser la langue bretonne lors de célébrations (mariages, baptêmes républicains). 5 communes déclarent en faire usage lors des séances du Conseil Municipal.

Par ailleurs, 6 communes du territoire disent utiliser des dépliants touristiques partiellement rédigés en breton ou réellement bilingues.

5 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

▪ Promotion de l'emploi de la langue bretonne au quotidien

Les deux tiers des communes ayant participé à l'enquête (21 sur 32) se déclarent prêts à promouvoir l'emploi du breton au quotidien.

➤ C'est **dans le domaine de l'apprentissage de la langue** qu'elles souhaitent en premier lieu s'engager. Les deux tiers (14 sur 21) souhaitent mettre en place ou développer une initiation à la langue bretonne dans le milieu scolaire. Le tiers (7 sur 21) souhaite développer ou mettre en place un enseignement bilingue. Elles sont 9 de ces 21 communes à souhaiter mettre en place ou développer un enseignement aux adultes.

Ces résultats sont particulièrement importants puisque l'enseignement constitue la base sur laquelle peut être mise en place une politique permettant d'assurer un avenir à la langue bretonne. Malheureusement, les villes de Callac et Mûr-de-Bretagne où l'on a vu qu'un enseignement bilingue pourrait être utile ne se sont pas prononcées sur ce point. Mais des communes voisines de ces dernières (respectivement Plourac'h et Caurel) se disent prêtes à mettre en place un enseignement bilingue. Une réflexion pourrait donc être menée sur ce sujet par les communautés de communes concernées.

➤ 9 des 21 communes se disant prêtes à promouvoir l'emploi du breton au quotidien se déclarent intéressées pour organiser des **manifestations culturelles**, et 6 se disent prêtes à inciter les commerçants à utiliser la langue bretonne dans leur signalétique par exemple.

Elles sont moins nombreuses (5 sur 21) à être prêtes à développer la place du breton dans la vie publique en mettant en place des campagnes de promotion ou en développant la place de la langue bretonne dans le fonctionnement de la mairie (accueil en breton, dépliants bilingues, ...).

▪ Recenser la demande parentale en enseignement bilingue

4 mairies ayant participé à l'enquête sont disposées à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue, 7 disent l'avoir déjà fait. Cette proportion est légèrement inférieure à celle du reste de la Bretagne où 16,3 % des communes ayant participé à l'enquête avaient l'intention d'effectuer un tel recensement ; mais il faut ici se souvenir de la petite taille de la plupart des communes.

Une telle enquête menée à l'échelle du pays du Centre-Ouest-Bretagne conjointement avec une campagne d'information appropriée pourrait s'avérer utile pour mieux adapter l'offre disponible à l'attente existante.

L'ensemble de ces données montre qu'il y a dans les communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne ayant répondu à l'enquête des **positions de principe très en faveur du développement de la langue bretonne**. Un tiers de ces communes ont dit souhaiter rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne pour voir concrètement ce qu'elle pouvait faire dans ce sens. Des actions cohérentes et plus volontaristes en faveur du bilinguisme sont donc susceptibles de voir le jour ici ou là.

On peut craindre toutefois que la petite taille de la plupart de ces communes ne limite malgré tout ces actions si elle ne sont pas relayées à un niveau supérieur : pays, département et surtout communautés de communes. L'enquête ne s'intéressait pas à l'intercommunalité, niveau d'intervention encore récent mais de plus en plus présent sur le terrain. En dehors des agglomérations comme Carhaix, Gourin ou Rostrenen, les communautés de communes semblent être (avec le pays) l'échelon de réflexion le plus pertinent pour engager une action volontariste en faveur de l'emploi du breton.

Concrètement, certaines ont déjà commencé. Ainsi, la **communauté de communes du Kreiz Breizh** possède un logo bilingue, symbole important. Son centre administratif, où siège le **GIPCOB** (Groupement d'Intérêt Public du Centre Ouest Bretagne situé à Rostrenen) possède également une signalétique bilingue. Elle édite en direction de sa population des documents bilingues concernant la vie quotidienne (traitement des déchets). Elle utilise régulièrement le bilinguisme dans sa communication.

Dans une moindre mesure, la **communauté de communes du Poher** a également mis en place un affichage bilingue de qualité dans certains équipements (piscine, maison des services publics).

D'autres structures publiques peuvent mener des actions importantes à différents niveaux : le **syndicat mixte de l'usine de traitement d'eau de Kerne Uhel** par exemple a développé un bilinguisme intégral dans les locaux de l'usine (signalétique et tableaux d'exposition explicatifs). Un contre exemple est celui du **SMATAH** (Syndicat Mixte de l'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyère) chargé d'aménager le canal de Nantes à Brest. Toute la nouvelle signalisation patrimoniale et de sécurité du canal est exclusivement monolingue bien que le SMATAH ait signé l'accord Ya d'ar Brezhoneg, action développée par l'Office de la Langue Bretonne.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

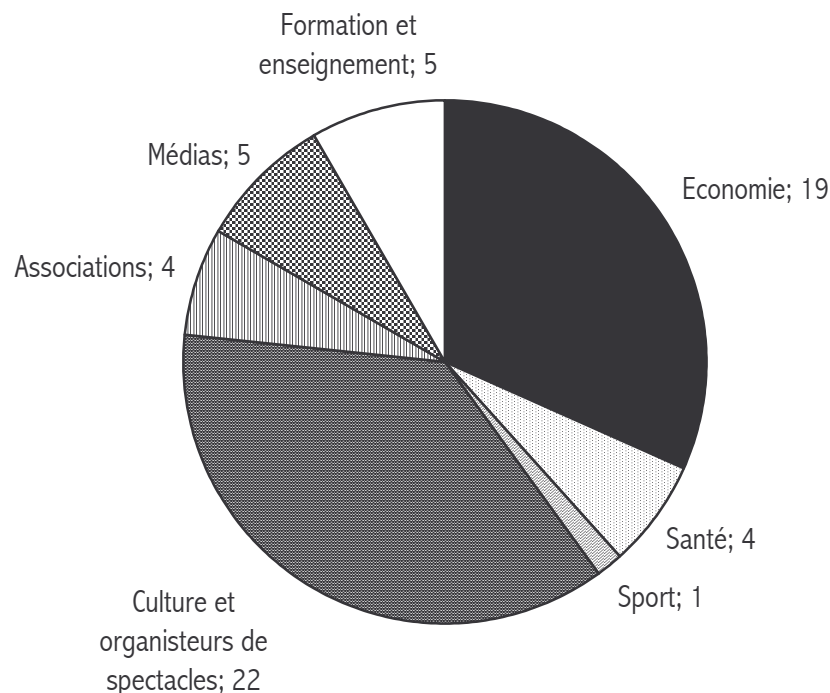
1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 27 janvier 2004, 537 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. **11 % d'entre eux se situent dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne** : 60 organismes, dont 23 basés à Carhaix, sont signataires. Ce qui fait de la capitale du Poher l'une des villes en pointe dans cette campagne.

Tout domaines confondus, citons entre autres ACS Dekra, Yprema, Coop Breizh, Keit Vimp Bev, Lingerie du Poher, Ti an Diskuizh, le musée de l'abeille vivante, le festival des Vieilles Charrues, le Championnat des sonneurs à Gourin, Bretagne Hebdo, Radio Kreiz Breizh, Deskiñ d'an Oadourien ou encore Div Yezh.

Graphique III - Répartition des 60 signataires à la campagne YAB par secteur pour le pays du Centre-Ouest-Bretagne - janvier 2004



2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes

bilingues, de professeurs de breton dans le second degré, de professeurs de breton dans les organismes de cours du soir et de formation continue. Ce qui représente **une soixantaine de postes de travail** sur le pays.

La langue bretonne est toutefois utilisée dans d'autres secteurs comme celui de l'édition avec la présence de la maison d'édition **Keit Vimp Bev** à Laz, ou de la **Coop Breizh** à Spézet. Dans le secteur de la radio (**Radio Kreiz Breizh**) et dans le monde culturel et associatif (présence à Carhaix de l'**Office de la Langue Bretonne**, du siège social de **Dizale**, des **Mémoires du Kreiz Breizh**). En plus des compétences en breton demandées, le breton est la langue de travail d'une partie de ces salariés.

Au total, on estime que le nombre d'emplois dépendant directement de la langue bretonne sur le pays du Centre-Ouest-Bretagne se situe **autour de 80**.

Sur l'antenne du **GRETA¹ de Carhaix** se sont tenus des stages de plusieurs semaines « bilinguisme français – breton ».

Il convient d'ajouter que **plusieurs autres corps de métier** utilisent la langue bretonne **de manière indirecte** en pays du Centre-Ouest-Bretagne. Citons entre autres l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat ou encore le milieu médical.

3 - Vie culturelle, loisirs et sport

▪ Activités extrascolaires pour les enfants et adolescents

Il n'existe pas de centre de loisirs proposant des activités régulières en breton dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne. Mais un tel centre doit voir le jour en septembre 2004 à Carhaix : il sera ouvert le mercredi après-midi en période scolaire et proposera chants, activités manuelles, sportives, artistiques, jeux de plein air, etc.

Kan an Douar organise occasionnellement, pendant les vacances scolaires, des stages en langue bretonne.

Le **Musée Rural de l'Éducation à Saint-Nicolas-du-Pélem** propose une exposition bilingue aux visiteurs.

Ti ar Gouren situé à Berrien propose également certaines animations en breton.

Le **Parc Naturel Régional d'Armorique**, composé de 39 communes dont 15 du pays du Centre-Ouest-Bretagne propose pour les collégiens, un concours de langue bretonne en mars *An Eog*, et un rallye de découverte inter-établissements en mai, *Devezh ar Park*.

Cela est loin d'être suffisant. Si les enfants ne retrouvent pas la langue en dehors du milieu scolaire, ils risquent de l'associer avant tout à l'enseignement et donc de ne pas en faire usage dans la vie quotidienne.

Il faut souligner ici un manque propre à la ville de Carhaix. Le lycée Diwan y draine en effet des jeunes gens bretonnants (**164 élèves** à la rentrée 2003, dont une grosse majorité d'internes) qui sont fort démunis quand il s'agit de se divertir une fois sortis des cours. Une réflexion est donc à mener pour qu'un minimum d'activités destinées aux adolescents soit proposé en breton sur la ville de Carhaix.

▪ Activités pour les adultes

Certaines associations organisant des cours de breton, comme **Spered ar Yezh** à Carhaix ou **Kan an Douar** à Landeleau, proposent des activités en langue bretonne aux adultes : des ateliers de théâtre, de chant, de danse, des

¹ Groupement d'établissements

conférences, des soirées-contes sont organisés. Spered ar Yezh propose des « mercredis bretonnants » (mensuels) sur des sujets très divers. Cette association a de plus mis en place un programme de collectage.

Le **Parc Naturel Régional d'Armorique** propose également d'aider les associations et les particuliers dans leurs projets pour l'organisation de cours du soir, veillées et stages.

Le **musée de l'Abeille Vivante** organise des « week-ends en breton » au Faouët. Ils consistent en une activité au cours de l'après-midi (promenade, animation autour du musée, préparation de pain bio, ...) suivie le soir d'un repas et d'une veillée avec contes, chant, etc.

▪ Théâtre

Deux troupes de théâtre amateur proposant des pièces en breton sont basées dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne.

Strollad Kallag créée en 1993 à Callac cherche à promouvoir le théâtre en breton au travers de pièces traduites et de sketches.

La **Compagnie Théâtrale de l'Aulne (C'hoariva ar Stêr Aon)** créée en 2001 à Châteauneuf-du-Faou a pour but de supprimer les barrières entre les deux langues en proposant des pièces bilingues.

▪ Festivals

Kan an Douar à Landeleau a créé en 1989 le concours **Kan an Drask**. Son objectif est de stimuler la composition de nouvelles chansons en breton et de renouveler le répertoire du Kan ha Diskan. L'association **Glenmor an Distro** a créé, en 2003, un grand concours de poésie que parraine l'association de Landeleau ; le prix spécial « Kan an Douar » y est décerné à une œuvre écrite en langue bretonne.

Les Vieilles Charrues est l'un des festivals musicaux les plus importants d'Europe. Il bénéficie d'une signalétique interne entièrement bilingue. De plus, on trouve au sein de l'association **Les Vieilles Charrues**, organisatrice du célèbre festival, les **Mémoires du Kreiz Breizh** dont les jeunes chercheurs participent depuis janvier 2000 à la valorisation du patrimoine local (et donc de la langue). C'est dans ce contexte qu'est née la revue **Kreiz Breizh** qui comporte des articles en breton.

Depuis 2002, les **Rencontres A-stroll Jeunes en Bretagne** organisées par le **Conseil Culturel de Bretagne** se tiennent à Carhaix dans les locaux du centre Ti Degemer Kerampuilh. Un cycle de conférences, débats et ateliers est ainsi proposé sur un sujet différent chaque année. Ces rencontres qui se tiennent sur quatre journées du début avril ont pour but d'aider les jeunes de Bretagne à aller jusqu'au bout de leurs initiatives. Outre une initiation à la langue bretonne qui y est proposée, le breton est la langue utilisée pour certains débats, certains ateliers pratiques, quelques articles du journal en direct **Setu** ; c'est surtout la langue d'échange d'une part importante des participants.

Enfin, le dimanche 6 juin 2004 s'est tenu à Carhaix la **Journée de la Langue Bretonne (Devezh ar Brezhoneg)** organisée par une nouvelle association, **Dazont ar Yezh**, dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des acteurs qui oeuvrent pour la langue bretonne (enseignement-formation, collectivités, entreprises, expression culturelle...).

Plus globalement, de très nombreux **festoù-noz et autres concerts** (de Kan ha Diskan notamment) sont organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire du Centre-Ouest-Bretagne. Cette tradition, encore plus vivante ici qu'ailleurs en Bretagne, constitue un moment privilégié où la langue bretonne est présente non seulement sur la scène mais aussi dans la salle ; c'est un espace encore préservé d'utilisation du breton dans la vie sociale. Mais ces événements ont besoin de la langue autant qu'elle a besoin d'eux ; en effet, leur pérennité est liée à la survie de la langue bretonne. Cette tradition étant appelée à disparaître avec la langue, elle entraînerait avec elle une part importante de l'intérêt touristique du territoire.

4 - Religion

En septembre 2003, l'**évêque de Vannes**, Mgr Gourvès, a édité une lettre pastorale bilingue intitulée *Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'église*. Il y invite tous les services de l'église à "donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses". Il y demande d'autre part à "l'Ecole catholique d'accentuer son effort, de continuer à prendre les mesures utiles pour permettre à tous les enfants et jeunes (...) de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture". Suite à cette lettre, il ne semble pas que des mesures particulières aient encore été prises sur le territoire du pays.

L'association **Dalc'hidi Ograou Gourin** organise des concerts de musique sacrée (cantiques et airs traditionnels) dont la présentation se fait en breton et en français.

Des messes en breton sont célébrées régulièrement sur le territoire du pays de Centre-Ouest-Bretagne. Des informations à ce sujet sont régulièrement mises à jour sur le site Internet du diocèse de Quimper et Léon notamment.

5 – Edition

L'association **Keit Vimp Bev** basée à Laz a pour objectif de mettre le breton à la portée du plus grand nombre (notamment les plus jeunes) par des moyens plaisants. Pour ce faire elle édite de nombreux livres en breton pour enfants, qu'il s'agisse de livres illustrés ou de bandes dessinées. Keit Vimp Bev publie aussi des revues pour enfants : **Louarnig** destinée à la tranche des 8 / 12 ans (dont il existe des versions occitane, basque, corse et catalane) qui a été lancée en 2000, et **Rouzig** proposée depuis 2001 aux enfants de 3 ans et plus. En 2002, elle a lancée **Meuriad**, revue de bandes dessinées en breton, qui s'adresse davantage aux (pré-)adolescents. L'association diffuse aussi des jeux de société, ou encore des cassettes vidéo et des DVD² de dessins animés doublés en breton par **Dizale**. Enfin, elle organise au château de Trevarez à Saint-Goazec **Gouel Louarnig**, la fête des enfants bilingues.

Basée à Spézet, la **Coop Breizh** se présente comme la première entreprise du livre et du disque en Bretagne. Dans les livres qu'elle diffuse, une place importante est accordée à la langue bretonne.

L'hebdomadaire **Bretagne Hebdo** basé à Carhaix publiait certains de ses articles d'actualité en breton, mais sa publication est suspendue depuis peu.

6 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le territoire considéré, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 35 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

En plus des émissions diffusées sur la Bretagne administrative (*Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 45 minutes, et, depuis avril 2003, *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants) le pays du Centre-Ouest-Bretagne reçoit le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad* (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

² Digital Versatile Disc

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

En outre l'association **Dizale**, composée de professionnels, est spécialisée dans le doublage en breton de tous types d'oeuvres audiovisuelles spécialisées. Ses studios d'enregistrement se trouvent à Lorient. Une grande quantité de dessins animés a ainsi été doublée, et l'association s'attaque en 2004 aux films de fiction. A l'heure actuelle, le principal diffuseur des productions de Dizale est TV Breizh, mais un partenariat avec **Keit Vimp Bev** a abouti à l'édition de DVD, une collaboration avec France 3 s'est mise en place à l'automne 2003, et des projections sont organisées régulièrement dans des cinémas pour les enfants des écoles bilingues.

▪ Radio

Sur l'ensemble du Centre-Ouest-Bretagne, le volume horaire cumulé des programmes radiophoniques en langue bretonne est d'environ **120 heures par semaine** en 2003/2004. Compte tenu de la taille de ce pays, plusieurs radios associatives locales couvrent une part du territoire. Ainsi, l'offre des radios associatives représente plus de 80 % de l'offre totale des programmes radiophoniques diffusés sur le pays du Centre-Ouest-Bretagne.

Radio Bleu Breiz Izel, radio locale du service public du réseau France Bleu couvre l'ensemble du pays du Centre-Ouest-Bretagne. Environ 20 heures de programmes en langue bretonne sont diffusées par semaine, dont une émission quotidienne diffusée de 18h30 à 21 h, et un flash d'information de 5 minutes en langue bretonne (4 fois par jour), *Keleier Breizh*.

Une partie du pays Centre-Ouest-Bretagne reçoit les émissions de la radio associative bilingue **Radio Kreiz Breizh** basée à Saint-Nicodème. En 2003, une vingtaine d'heures d'émissions en breton ont été diffusées par semaine. Radio Kreiz Breizh compte aujourd'hui cinq salariés.

Radio Kerne, située à Plonéis, peut être captée à l'ouest de Carhaix. Elle diffuse environ 60 heures hebdomadaires en breton dont 18 heures qu'elle produit elle-même. Elle propose des émissions au contenu varié et pour tous publics. Radio Kerne compte aujourd'hui cinq salariés dont trois brittophones.

Radio Bro Gwened, radio associative locale bilingue basée à Pontivy, diffuse ses programmes sur la moitié sud-est du pays. Cette radio diffuse environ 30 heures d'émissions en langue bretonne par semaine. Une équipe de 10 salariés travaille à la réalisation des programmes, dont quatre brittophones.

Un travail en réseau est réalisé par les radios associatives émettant en langue bretonne (Radio Kreiz Breizh, Radio Kerne, Arvorig FM et Radio Bro Gwened) afin d'augmenter le volume horaire et l'aire de diffusion des émissions.

Enfin, **Radio Rivages**, basée à Quimper, produit une heure d'émission en breton par semaine.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le pays du Centre-Ouest-Bretagne a la particularité de bénéficier d'une langue bretonne encore assez dynamique dans un contexte socio-économique qui l'est moins.

LA PERSONNALITE DU PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE

Le fait le plus notable concernant l'état de la langue bretonne dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne est que la langue bretonne y est **fortement ancrée** dans les moeurs et qu'elle y est **toujours vivace**. **Les initiatives sont nombreuses** (quel que soit le domaine pris en compte), mais elles sont limitées par **l'émiettement de l'habitat** et le **déclin démographique** du territoire.

Il importe donc surtout de dépasser cette difficulté notamment en **structurant le tissu associatif**, en développant **l'intercommunalité** et en tirant profit au maximum de la **position géographique centrale** qu'occupe ce pays en Bretagne pour en faire un **lieu fédérateur**.

On a donc ici affaire à un pays où la situation de la langue bretonne est moins mauvaise que dans d'autres pays bretons ; elle y a avant tout besoin d'**organisation**, de **promotion**, et de **planification** pour enrayer son déclin et pouvoir aller de l'avant. Ceci est d'autant plus important que l'attractivité de ce territoire en matière culturelle repose en grande partie sur son patrimoine dont l'originalité (fest-noz, kan-ha-diskan) dépend directement de la langue bretonne et de sa vivacité.

POINTS FORTS

Une **tradition** de l'emploi de la langue bretonne toujours présente.

L'**attente du public** en faveur du breton est forte dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne. De nombreux faits en témoignent : la dynamique des effectifs des écoles bilingues, le nombre de collégiens qui suivent des cours de breton, le dynamisme culturel lié aux festoù-noz, etc.

Les **pouvoirs publics locaux** se montrent plutôt bien disposés vis-à-vis de la langue bretonne.

POINTS A AMELIORER

On constate néanmoins que des manques subsistent. Outre les actions déjà bien entamées qui ont besoin de soutien pour continuer à se développer, d'autres actions restent à mettre en place ou demandent à être mieux cadrées.

Dans le domaine de **l'enseignement**, par exemple, il serait intéressant qu'une ou plusieurs **études** (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves. Il conviendrait de même d'étudier la question de la mise en place de **crèches** et de **centres aérés** bilingues.

Les **activités en breton destinées aux enfants** sont encore trop peu développées et pas assez diversifiées étant donné la demande potentielle existante.

Les **cours de breton dans les lycées** ont besoin d'un développement de l'offre et d'une amélioration de leurs conditions pratiques.

Le **tissu associatif** du pays du Centre-Ouest-Bretagne manque d'une **entente de pays** (comme il en existe ailleurs en Bretagne) pour coordonner ses actions. Ainsi plus structuré et plus énergique, il serait susceptible de renforcer ses initiatives en faveur de la langue bretonne et d'en mettre en place de nouvelles.

Enfin, étant donné la bonne volonté affichée par une part importante des communes du territoire, il paraît possible de développer davantage le bilinguisme dans la vie publique. Pour ce faire il importe d'engager des politiques linguistiques réfléchies et constantes dans la durée. En dehors des chefs-lieux de cantons, et vu le caractère essentiellement rural du pays, l'échelon le plus pertinent pour engager des politiques concrètes paraît être la communauté de communes. Le pays peut, pour sa part, jouer un rôle moteur en terme de réflexion, de répercussion et d'encouragement des initiatives prises par les pouvoirs publics. La politique linguistique pourrait être un dossier développé au sein de la commission permanente du GPCOB (Groupement d'Intérêt Public du Centre Ouest Bretagne) ce qui permettrait de sortir d'un mode de gestion au coup par coup.

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- GOURVES F.M., septembre 2003. Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise. Vannes, 16 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

Académie de Rennes
Les associations du pays du Centre-Ouest-Bretagne (tout particulièrement Spered ar Yezh et Kan an Douar)
Les communes du pays du Centre-Ouest-Bretagne
Conseil Culturel de Bretagne
Conseil général du Finistère (tout particulièrement Marc Masson, en charge de la langue bretonne)
Conseil Régional de Bretagne
Coop Breizh
Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
Dizale
INSEE
Inspections Académiques des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan
Keit Vimp Bev
Rectorat de Rennes
UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)